

Chers parents,

Les vacances d'été approchent et il est temps de commencer à les préparer. Vous découvrirez prochainement les programmes des activités de cette période concoctés par l'équipes d'animation pour vos enfants mais en attendant, la **période des réservations des vacances d'été pour le mois d'Aout, sera accessible dès demain, Mercredi 1er Juin!**

Vous pouvez faire vos réservations pour :

- ⇒ **Les mercredis des mois de Juin à Juillet 2022,**
- ⇒ **Les vacances d'été, pour le mois de Juillet et Aout 2022,**

- sur le portail familles munis : de votre identifiant (votre adresse mail) et mot de passe,
- par les fiches de réservations à nous retourner par mail pour les familles ne disposant pas d'accès au portail familles UFCV,
- par téléphone au 04 42 08 80 70 auprès du secrétariat (uniquement pour les personnes n'ayant pas d'outil informatique).



<https://portail-animation.ufcv.fr/accueil-loisirs-auriol>



al.auriol@ufcv.fr



le mardi de 9h00 à 12h00 et le mercredi de 08h30 à 12h00 et de 16h00 à 18h00



Nous vous rappelons que les réservations sont à effectuer sur le portail familles UFCV via votre compte **sur la période correspondante de l'école d'appartenance de votre enfant**. Pour les parents qui ne disposent pas des codes d'accès, nous vous remercions de vous rapprocher de nos services. **Nous attirons votre attention sur le fait que les fiches de réservations papier sont réservées aux familles n'ayant pas d'accès internet de plus, ces fiches nécessitent un délai de traitement de 5 jours maximum à la réception pour valider votre réservation définitive.**



Depuis le 10 Septembre 2020, vous recevez un mail récapitulatif de vos réservations et annulations effectuées via votre compte sur le portail familles UFCV. Celui-ci est utile pour toute vérification et vous sert de confirmation (N'oubliez pas de vérifier boîte de réception, spams et indésirables).



L'accueil de votre enfant est conditionné par la mise à jour de votre dossier administratif. Nous vous remercions de veiller à transmettre les nouvelles informations du dossier de votre enfant ainsi que tous justificatifs d'absences et demandes d'annulations IMPERATIVEMENT à l'adresse suivante: al.auriol@ufcv.fr

→ aucune demande d'annulation ni aucun justificatif d'absence ne sera pris en compte et traité sans la réception d'un mail.

Rappel

Pour avoir accès aux réservations, il est impératif d'être à jour de tous vos règlements.



L'équipe UFCV de l'Accueil de Loisirs Les Petits Loups

